

REQUALIFICATION DE LA TRAVERSEE DE SAINT-AMBROIX

Modification du phasage des travaux - août 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les dernières informations relatives aux conséquences des travaux de la Traversée de Saint-Ambroix pour les usagers de la route de la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes.

Le Maire de Saint-Ambroix
Jean-Pierre DE FARIA



Le Président de la Communauté de
Communes de Cèze-Cévennes.
Olivier MARTIN



Le projet de requalification de la traversée de Saint-Ambroix répond à la fois à des objectifs de restauration et développement de l'attractivité de la commune et à des besoins de réfection des réseaux d'eau, d'assainissement, de réfection de la chaussée et d'accessibilité du centre-ville aux personnes à mobilité réduite. Le projet a été conçu dans la concertation avec les habitants et les commerçants et a fait l'objet d'un soutien financier par le Conseil Départemental du Gard et la Région Languedoc-Roussillon.

Les travaux de requalification de la traversée de Saint-Ambroix ont débuté à l'automne 2014 par la rénovation de la place de l'Église et se sont poursuivis par le réaménagement de la place de l'Esplanade. Suite à la réalisation de ces deux places, la suite des travaux va porter sur la requalification de la Rue de la République et du Boulevard du Portalet suivant différentes phases qui doivent commencer en septembre 2015 (cf. plan en fin de document). L'incidence des travaux sur ces deux chaussées sera plus forte pour les usagers de la route et le fonctionnement de la commune.

Les entreprises de travaux mandatées par la commune ont engagé la préparation du chantier et réalisé des investigations liminaires à l'intervention sur les voiries et réseaux souterrains.

Les premiers sondages et investigations techniques ont mis en évidence la nécessité de conduire des vérifications supplémentaires sur le secteur 3 (rue des jardins) et sur le secteur 6 (bas du boulevard du Portalet) pour assurer le déroulement du chantier en toute sécurité. Par ailleurs, la détection de la présence d'une importante canalisation de gaz qui doit être déplacée nécessite d'intégrer dans le planning des travaux un délai d'intervention de GRDF qui doit assurer le dévoiement de sa canalisation.

Compte tenu de ces nouveaux éléments et de l'anticipation nécessaire du chantier sur les transports scolaires, usagers de la route et activités commerciales, un planning précis de travaux sur les secteurs 3 et 6 ne pourra être stabilisé qu'à l'automne 2015. Contrairement à ce qui avait initialement été prévu, la requalification des voiries et réseaux souterrains ne peut pas débiter par le secteur 6. Afin de respecter l'engagement pris par la municipalité sur la durée des travaux de requalification de la traversée et la limitation de l'impact du chantier, un nouveau phasage a été défini avec le maître d'œuvre et les entreprises mandatées.

Par conséquent, le chantier de requalification des voiries et réseaux souterrains commencera sur la rue de la République par une section en alternat et se prolongera suivant le phasage ci-joint (cf. plan de phasage en fin de document) :

- **Début septembre 2015** : travaux voiries et réseaux souterrains sur la rue de la République secteur **8** et **10** du bas vers le haut (alternat)
- **Octobre 2015 – période de vacances scolaires** : réalisation des travaux de gaz sur le secteur **3**
- **Janvier 2016** : travaux voiries et réseaux souterrains sur le secteur **3** rue des Jardins (alternat)
- **Mars à juin 2016** : travaux voiries et réseaux souterrains sur le secteur **6** (déviation)

- **Période estivale 2016** : arrêt des travaux pour un redémarrage en septembre
- **Septembre 2016 à mi-décembre 2016** : travaux voiries et réseaux souterrains sur les secteurs 7 et 9
- **Période de fêtes de fin d'année 2016** : arrêt des travaux pour une reprise en janvier 2017
- **Janvier à février 2017** : travaux voiries et réseaux souterrains sur le secteur 4

Suivant les secteurs, les conditions de circulation vont être temporairement modifiées par la mise en place d'un alternat ou d'une déviation.

Par conséquent et afin d'assurer le bon transport des scolaires tout au long des travaux, les horaires de certaines lignes seront momentanément modifiés suivant les phases en cours de réalisation.

- Il est à noter qu'aucunes perturbations ne sont attendues à la rentrée scolaire 2015 pour les transports venant du nord.
- Les horaires du transport scolaire en provenance de Barjac / Saint Jean de Maruejols seront eux légèrement décalés, le temps de la réalisation des travaux sur le secteur 8 et 10 (secteur en alternat).

De plus amples précisions sur l'organisation des transports scolaires concernés par ces modifications seront communiquées aux mairies et familles d'ici fin août et au fur et à mesure de la mise en œuvre des différentes phases.

Le nouveau phasage ainsi défini permet de maintenir la durée des travaux sur les voiries et réseaux souterrains entre septembre 2015 et janvier 2017 tout en respectant les engagements pris par la municipalité et notamment :

- Mise en place d'itinéraires de déviation pour limiter la gêne sur la circulation
- Arrêt des travaux en période estivale et lors des fêtes de fin d'année
- Maintien d'une offre de stationnement de proximité pendant la durée des travaux
- Maintien de la circulation piétonne et de l'accès aux commerces

